

# Les « Formations clés en main » Intergros

ouvertes à toutes les entreprises en 2013 !

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, l'OPCA Intergros étend à toutes les entreprises l'accès à l'offre « Formations clés en main », jusqu'alors réservée aux TPE et PME de moins de 50 salariés.

Les « Formations clés en main » composent l'offre de services qu'Intergros a mise en place pour permettre aux entreprises de former leurs salariés en toute simplicité. Cette offre est bâtie pour répondre aux besoins les plus fréquemment exprimés par les entreprises du commerce de gros et international. Depuis 2002, près de 30 000 salariés ont suivi une formation « clés en main ».

Pratiques, courtes et opérationnelles, les « Formations clés en main » ont pour objectif de faciliter le départ en formation des salariés en simplifiant au maximum l'accès à la formation et en supprimant les démarches administratives. Ainsi, le choix du programme, de l'organisme de formation ainsi que l'organisation de la formation sont assurés par Intergros. Par ailleurs, l'OPCA se charge de toutes les formalités relatives à la gestion et au paiement de la formation directement auprès des organismes de formation partenaires.

Les entreprises accèdent à cette offre de formation dans des conditions de prises en charge très avantageuses. En effet, pour les entreprises employant moins de 50 salariés, les « Formations clés en main » sont entièrement financées par les fonds mutualisés d'Intergros. Quant aux entreprises plus importantes, elles versent une participation forfaitaire destinée à compléter le financement Intergros. Le montant de cette participation varie selon la durée de la formation, le nombre de stagiaires et selon que l'entreprise confie ou non à Intergros la gestion de son budget de formation.

Etablies en cohérence avec les priorités définies par les branches du commerce de gros et international, les « Formations clés en main » couvrent non seulement les

domaines courants (bureautique, comptabilité/gestion, efficacité professionnelle...) mais aussi les thématiques essentielles pour les salariés du secteur (commercial, sécurité, logistique...).

L'intégralité de la programmation des « Formations clés en main » que l'OPCA propose aux entreprises est consultable sur le site internet dédié [www.mesformations.intergros.com](http://www.mesformations.intergros.com), soit plus de 1 700 sessions. Les dates et lieux des sessions y sont précisés, par région et par domaine de formation. Le site permet non seulement de choisir une formation mais aussi d'y inscrire les stagiaires directement en ligne.

Pour consulter l'offre, les conditions d'accès et le montant de la participation de l'entreprise : [www.mesformations.intergros.com](http://www.mesformations.intergros.com)

En plus des « Formations clés en main », offre de formations généralistes, Intergros a mis en place « les formations négociées » : des formations à la carte qui répondent aux besoins spécifiques de chaque négociant en appareils sanitaires, chauffage, climatisation et canalisations. En effet, dans le cadre des « formations négociées » c'est à l'entreprise de définir la date de la formation, son contenu précis ainsi que ses modalités d'organisation (sur site, dans l'organisme ou à distance) directement auprès de l'un des organismes de formation partenaires.

Certifiés pour la plupart ISO 9001 ou qualifiés OPQF, ces organismes de formation ont été retenus par Intergros pour leur expertise reconnue. Dans le cadre du partenariat avec Intergros, ils s'engagent à offrir aux négociants des tarifs préférentiels assortis de démarches simplifiées.

Avec plus de 700 centres, ce réseau d'organismes de formation est bien implanté dans les principaux bassins d'emploi du commerce de gros et international. Pour repérer les organismes de formation partenaires à proximité, un moteur de recherche a été mis en ligne par l'OPCA : [mesformationsnegociées.intergros.com](http://mesformationsnegociées.intergros.com)

Temoignage

## Les formations négociées : que des avantages !

« Spécialisée dans le négoce de matériels industriels - chauffage, plomberie, sanitaire, carrelage, produits sidérurgiques, fournitures industrielles et traitement de l'eau, notre entreprise investit chaque année largement dans la formation. Si les actions techniques "produits" suivies par notre force de vente (commerciaux itinérants et sédentaires) sont assurées en partie par nos fournisseurs (Bosch, De Dietrich...), les formations "obligatoires" destinées à nos magasiniers-préparateurs (CACES niveaux 3 et 5) bénéficient d'une programmation dans le cadre des formations négociées d'Intergros.

Les avantages de cette offre ?

- Des organismes de formation de qualité : l'AFT-IFTIM et Promotrans, deux partenaires de longue date !
- Des tarifs préférentiels négociés en amont par l'OPCA : un "plus" au regard du nombre de salariés formés chaque année (entre 15 et 20).
- Des formalités d'inscription réduites au strict minimum : une fois le bulletin d'inscription retourné à l'organisme de formation, il n'y a tout simplement plus à rien à faire, aucun paiement ni aucune démarche administrative à effectuer. Intergros s'occupe de tout ! »

**Clothilde Bertrand,**  
Assistante RH/Formation chez FIC  
(290 salariés en Languedoc-Roussillon)

BRÈVE

## Systèmes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire : le chinois Haier inaugure un centre de R & D à Lyon

Le numéro un mondial des marques de gros électroménager, le chinois Haier (80 000 employés, 23,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2011) a inauguré début octobre un centre de recherche et développement en France, qui est situé à Lyon et dédié à sa nouvelle division « home solutions », systèmes de chauffage, de rafraîchissement et production d'eau chaude. L'équipe composée de sept personnes (12 d'ici à la fin 2013) sera chargée d'adapter les produits au marché européen. L'investissement global est d'un million d'euros. En Europe, la division « Home solutions » représente un chiffre d'affaires de 150 millions d'euros.